

FINALITÉ 5. Gestion de l'actionnariat et des mandats



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
5.1 Gestion des mandats et des délégations	<p>La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires ainsi que l'intérêt légitime.</p> <p>Son intérêt est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la gestion juridique et administrative des filiales et des participations consolidées ou non par les entités du Groupe Assurer le suivi des mandats au sein du Groupe S'assurer du respect des délégations 	<p>A u maximum Quinze (15) ans à compter de la fin des mandats</p> <p>*Sous réserve de l'application de durées légales de conservation, de prescription plus longues</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification, état civil, etc... Informations d'ordre économique et financier Vie personnelle Vie professionnelle 	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p> <p>Les partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A.</p> <p>Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.</p>
5.2 Gestion de l'actionnariat	<p>Exécution d'un contrat lorsque Crédit Agricole SA met à disposition un espace connecté en ligne</p> <p>Respect d'une ou plusieurs obligations légales</p> <p>Intérêt légitime Crédit Agricole SA</p> <p>Son intérêt est d'assurer une relation optimale avec les actionnaires et les investisseurs</p>	<p>Quatre (4) mois à compter de l'élection de l'administrateur représentant les salariés actionnaires</p> <p>A u maximum Cinq (5) ans à compter de la fin des actions ou jusqu'à la désinscription de l'actionnaire à l'espace club des actionnaires</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Partenaires et prestataires hors Groupe</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification, état civil, etc... Informations d'ordre économique et financier 	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p>